



Communiqué de presse :

CHALLENGE DE LA MOBILITE HAUTS-DE-FRANCE

"Au travail, j'y vais autrement !" :

5^{ème} édition - du 16 au 21 septembre 2019

Favoriser la mobilité durable est une question urgente à la fois au niveau économique, social et environnemental. Fluidifier l'accès aux villes est un facteur de compétitivité pour les entreprises régionales, un enjeu de temps et de qualité de vie pour les salariés, une urgence pour la préservation de la qualité de l'air.

C'est à l'échelle mondiale un constat partagé ; la mobilité dans les métropoles va connaître dans les 10 prochaines années une triple révolution énergétique, technologique, comportementale. Dans les Hauts-de-France, nous l'appelons « rev3 », la 3ème révolution industrielle. Cette dynamique, engagée par la Région Hauts-de-France et la CCI, vise à développer une économie durable et connectée.

"Au travail, j'y vais autrement !"

Du 16 au 21 septembre 2019, la direction régionale Hauts-de-France de l'ADEME, Amiens Métropole, la CCI de région Hauts-de-France, la COMUE Lille Nord de France, la Région Hauts-de-France, la DREAL Hauts-de-France, Hauts-de-France Mobilités, la Métropole Européenne de Lille et Réseau Alliances co-organisent, pour la 5^{ème} année consécutive, **le Challenge de la Mobilité Hauts-de-France « Au travail, j'y vais autrement ! »**.

Tous les établissements publics, privés ou associatifs, quelle que soit leur taille, sont invités à s'inscrire dans le but de sensibiliser leurs collaborateurs à utiliser des modes de transports alternatifs à la voiture individuelle pour leurs trajets domicile-travail : marche et vélo, transports en commun, covoiturage, télétravail... tout est permis !

Objectifs du Challenge

- Faire évoluer les comportements en matière de mobilité et donc réduire l'impact environnemental et les risques routiers des déplacements,
- Valoriser les bonnes pratiques en matière de mobilité durable, qu'elles soient le fait des salariés eux-mêmes ou des établissements.



Pour participer inscrivez-vous sur
www.challenge-mobilite-hdf.fr





Modalités de participation

Etape 1 : inscription

J'inscris mon établissement au Challenge de la Mobilité Hauts-de-France sur www.challenge-mobilite-hdf.fr et j'en deviens le référent*. Mon inscription génère un code établissement que je diffuse en interne. *kit communication accessible sur le site internet.

Etape 2 : 2 options pour renseigner le site internet

Le référent agrège l'ensemble des informations et résultats récupérés auprès des collaborateurs souhaitant participer au Challenge et les saisit directement sur le site OU le salarié s'inscrit lui-même grâce au code établissement et renseigne lui-même ses propres informations et résultats. Les inscriptions se font en ligne sur le site : www.challenge-mobilite-hdf.fr

Les différentes étapes du Challenge de la Mobilité 2019

17 juin au 13 septembre : inscriptions sur www.challenge-mobilite-hdf.fr

16 au 21 septembre : Challenge de la Mobilité Hauts-de-France,

22 septembre au 4 octobre : Le référent « établissement » ou le salarié remonte les résultats obtenus et déclare les modes de transport utilisés par les salariés chaque jour du Challenge,

Mi - octobre : Cérémonie de remise des prix du Challenge de la Mobilité Hauts-de-France (entre le 15 et 17 octobre à Lille).

Pour plus d'informations : www.challenge-mobilite-hdf.fr

Contact presse : Fabiene CLAVIEZ - 03 20 63 78 67 - f.claviez@grand-lille.cci.fr

Contact technique : Houda ADALBERON-MAJDOUB - 03 20 63 78 21 - h.adalberon@grand-lille.cci.fr



Pour participer inscrivez-vous sur
www.challenge-mobilite-hdf.fr

